

L'entreprise de coton [VALRUPT INDUSTRIES](#) / T : 03.29.23.60.60 implantée à Rupt-sur-Moselle (Vosges), mardi 12 mars 2018, a été placée en redressement judiciaire par le tribunal de Paris avec une période d'observation de six mois. La société vosgienne est une filiale du groupe Valmont. Selon son directeur, Patrick Salagnac, le carnet de commandes de l'entreprise est rempli mais ses marges sont insuffisantes. La concurrence et l'augmentation du cours du coton influencent tout le secteur. Mais surtout à des prix toujours plus bas fixés par les centrales d'achats de la grande distribution. Ce qui représente une grande partie de l'activité de Valrupt Industries. L'entreprise emploie 130 personnes. www.valrupt.fr